

J. STAQUET

Elisabethville, le 9 janvier 1951.

Monsieur le Secrétaire Général,

Ruhengeri



5735

FIL DE CUIVRE DE TRAITE..-

'ai l'honneur de vous rappeler l'entretien que vous m'avez ordé à fin de l'année 1949 et au cours duquel vous m'aviez mandé s'il entrat dans mes fabrications de produire du fin de cuivre de traite pour les populations du Kivu, du Ruanda-Urundi et territoires limitrophes..-

ous aviez en effet, à cette époque, des demandes d'importation en instance pour du tel fil, en provenance notamment du Royaume-Uni. L'Angleterre est également exportatrice de ces producteurs ses possessions du Tanganyika.-

e vous ai, à cette époque, répondu que la production de cet article était bien dans mon programme mais que la production serait encore différée d'une année au moins.-

ce jour, j'ai enfin réalisé la production du fin fil jusqu'à 5 mm de diamètre, celui-ci correspond au fil "Standard wire G N°30" (S.W.G.30) d'importation.-

e fil se vend en couronnes de 250 à 750 grammes, d'un diamètre 20 cm. environ (pour être passé par la tête). Je me permet vous adresser, séparément, un échantillon d'une telle couronne

où

u cas/des demandes d'importation de cet article viendront à votre connaissance, je vous serais fort reconnaissant de vouloir informer les négociants de ce qu'ils peuvent sans doute trouver cette marchandise dans l'industrie locale à des conditions certainement plus avantageuses.-

In vous remerciant vivement d'avance de ce qu'il vous plaisir faire dans ce sens, je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, mes salutations très distinguées.-

J. STAQUET

sé/ J. STAQUET.-

Service des Affaires Étrangères
du Gouvernement Général
Congo Belge à

LEOPOLDVILLE